



Le Portail de L'Hôtel Raoul
15 rue du Petit-Musc
75004 Paris

Tél. : 01 42 77 33 83

Mél : Michel@Cribier.net

Site web : <https://cribier.net/Hotel-Raoul>

Paris, le 22 janvier 2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire **exercice 2022** **tenue le samedi 21 janvier 2023 à 16 h** **au « Temps des Cerises »**

Présents : 5 adhérents
Représentés : 2 adhérents
Excusé : 1 adhérent

Suivant l'ordre du jour :

Le **rapport d'activité (annexé en pièce jointe)** a été présenté par le président, M. Cribier. À ce jour, notre jeune association rassemble 10 adhérents à jour de leur cotisation.

Le **rapport financier (annexé en pièce jointe)** a été présenté par la trésorière, Mme Richard-Gros. Il en ressort un solde positif en fin d'année 2022 de 1438.55 €.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Concernant le **montant des cotisations**, il a été décidé à l'unanimité de modifier les textes expliquant la différence entre membres actifs et membres bienfaiteurs. Ces derniers recevront un bulletin trimestriel les informant de l'avancée des travaux.

La **discussion sur le projet de restauration du portail** a permis d'évaluer les deux options de restauration. À savoir, soit un appel à des entreprises classiques (option 1) ; soit l'implication du lycée professionnel Hector Guimard pour la taille des pierres à remplacer, puis du centre d'apprentissage des Compagnons du Devoir Unis à Brive-la-Gaillarde pour les travaux sur site, le tout couplé à une entreprise comme Bepox pour l'huissierie (option 2).

Les échanges ont montré que l'option 1, dont l'avantage principal est d'être plus simple à mettre en œuvre, sera plus coûteuse mais pas plus rapide car, tout chantier étant interdit de mars à octobre 2024 pour cause de Jeux olympiques, toutes ces entreprises sont donc actuellement *surbookées* (Bepox ne répond même pas à nos demandes d'actualisation de son devis).

L'option 2, plus séduisante socialement, peut en outre débuter dès la rentrée 2023 avec la taille des pierres au lycée Guimard. Elle est clairement aussi celle que la Ville de Paris soutiendra le plus facilement.

L'option 2 est validée par les présents à l'AG, les représentés et, postérieurement, par le membre du CA empêché.

Lors de **discussion sur le financement**, il a été expliqué que l'absence d'un projet clair pour mener à bien la restauration du portail rendait délicat toute campagne active pour rassembler des

fonds tant auprès de particuliers, d'institutions publiques ou privées que de mécènes. Une fois clarifiées les ressources nécessaires à mettre en œuvre pour l'option 2, nous pourrions entreprendre l'appel aux dons et aux adhésions.

L'organisation d'une **Fête du Portail**, mentionnée dans nos statuts, semble un bon moyen de populariser notre action auprès du voisinage, des décideurs et des médias. Cette fête pourrait aussi marquer le début, même symbolique, des travaux de restauration. *Le dimanche 4 juin 2023* semble une date intéressante puisque c'est déjà une journée « Paris respire » où la circulation automobile est interdite dans notre quartier.

L'assemblée se termine vers 17h45 après épuisement de l'ordre du jour.

Pièces jointes : Rapport d'activité, rapport financier

Signatures :

Le Président :
Michel Cribier



Le Secrétaire
Philippe Bouchet

